

Mardi 18 juin 2019

LES RENDEZ-VOUS DU SAGE

Sainte-Pazanne



Philippe Marchand

Sécheresse Quel état des lieux ? Quelles solutions ?



Sécheresse Quel état des lieux ? Quelles solutions ?

09 h 00

ACCUEIL DES PARTICIPANTS

09 h 20

MOTS DE BIENVENUE

Par Christian Couturier, président de la CLE du SAGE Estuaire de la Loire, et Bernard Morilleau, maire de Sainte-Pazanne.

09 h 30

QUEL BILAN POUR NOS NAPPES D'EAU SOUTERRAINE ?

En France, le Bureau de recherches géologiques et minières prévoit une baisse de 10 à 25 % de l'alimentation des nappes phréatiques à l'horizon 2045-2065. Dans un contexte de changement climatique, état des lieux de nos nappes. Evolution passée et à venir.

Par Frédéric Faissolle, Conseil départemental de Loire-Atlantique.

09 h 45

QUEL BILAN POUR NOS RIVIÈRES ?

Régulièrement, le débit des cours d'eau suscite l'inquiétude des usagers et des défenseurs de la biodiversité. En effet, des étiages trop importants ne sont pas sans impact. Etat des lieux de nos cours d'eau. Evolution passée et avenir possibles.

Par Stéphanie Poligot-Pitsch et Laurent Rimbault, de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) des Pays de la Loire.

10 h 00

QUEL LIEN ENTRE NAPPE PHRÉATIQUE ET RIVIÈRE ?

La relation nappe-cours d'eau se définit comme un échange d'eau dans un sens ou dans l'autre. La nappe alimente la rivière ou est alimentée par celle-ci. Dans certaines situations d'étiage sévère, l'ensemble du système est impacté.

Par Pierre Chrétien, du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM).

10 h 15

TEMPS D'ÉCHANGES

10 h 40

RETOUR D'EXPÉRIENCES PRÉVENIR À COURT TERME

Afin de protéger la ressource en eau lors des périodes de crise, des arrêtés sécheresse limitent ou interdisent certains usages. Pour disposer d'un outil d'anticipation concerté en Loire-Atlantique, les services de l'Etat travaillent depuis un an à la rédaction d'un nouvel arrêté cadre sécheresse.

Par Cécilia Mathis, Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) de Loire-Atlantique.

10 h 50

RETOUR D'EXPÉRIENCES PRÉVENIR À LONG TERME

L'Etablissement public du marais poitevin a mis en oeuvre un certain nombre d'actions permettant de gérer et de partager au mieux la ressource en eau : organisme de gestion collective, règlement d'eau, contrats de marais, etc.

Par Johann Leibreich, Etablissement public du marais poitevin.

11 h 15

TEMPS D'ÉCHANGES

11 h 30

RETOUR D'EXPÉRIENCES AMÉNAGEMENT DE LA COULÉE VERTE DE SAINTE-PAZANNE

Traversant la partie sud du bourg, le Petit Beusse s'écoule sur environ un kilomètre avant de se jeter dans le cours d'eau des Fraîches, affluent du Tenu. Présentation de la restauration hydromorphologique et paysagère de cette rivière. Par l'équipe du Syndicat d'aménagement hydraulique du sud Loire, Joseph Guibert, adjoint à l'environnement à la mairie de Sainte-Pazanne, et Claude Caudal, vice-président à Pornic agglo.

12 h 45

COCKTAIL

Mardi 18 juin 2019

RENDEZ-VOUS DU SAGE

Salle L'escale de Retz

Allée de l'Escale, **44680 Sainte-Pazanne**



édito
communication écrite Réalisation
SYLOA
syndicat Loire aval
Création



INSCRIPTION OBLIGATOIRE uniquement par Internet
jusqu'au 11 juin :

https://fr.surveymonkey.com/r/rdvsage_10bis

SYLOA
syndicat Loire aval

Syndicat Loire aval (SYLOA)
3, rue Célestin Freinet, 44200 Nantes
Tél. : 0972541934
rjimenez@syndicatloireaval.fr
www.sage-estuaire-loire.org

Avec le soutien financier de :

